
États financiers consolidés de La Marche des dix sous du Canada

31 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé des produits et des charges	5
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-20

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
La Marche des dix sous du Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de La Marche des dix sous du Canada (la « MDSC »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2023, et les états consolidés des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelées collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MDSC au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, la MDSC tire des produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la MDSC et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits comptabilisés, de (l'insuffisance) l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2023 et 2022, des actifs à court terme aux 31 mars 2023 et 2022, et des soldes de fonds aux 1^{er} avril et aux 31 mars 2023 et 2022. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la MDSC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la MDSC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la MDSC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la MDSC.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la MDSC.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la MDSC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la MDSC à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la MDSC pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit avec réserve.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

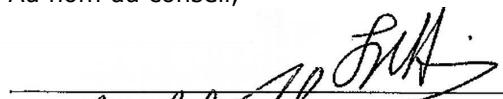
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 25 juillet 2023

La Marche des dix sous du Canada
État consolidé de la situation financière
Au 31 mars 2023

Notes	2023	2022
	\$	\$
		(note 18)
Actif		
Actifs à court terme		
Trésorerie et trésorerie affectée	3 16 924 124	16 109 231
Débiteurs	4 5 678 344	6 633 124
Montant à recevoir de la Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous du Canada (la « SHBNL »)	5a) 188 554 543 163	208 318 494 326
Charges payées d'avance	23 334 185	23 444 999
Placements affectés	6 16 635 478	16 358 095
Immobilisations	7 4 390 731	5 669 834
Immobilisation incorporelle	8 1 413 751	1 413 751
	45 774 145	46 886 679
Passif		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer	9 11 431 335	11 522 169
Subventions de programmes inutilisées et produits reportés	10 3 107 139 5 246 056	3 016 712 4 087 193
Avances gouvernementales	19 784 530	18 626 074
Subventions d'équipement reportées	11 711 391 20 495 921	762 947 19 389 021
Engagements	15	
Soldes de fonds		
Fonds grevés d'une affectation interne		
Fonds investis dans des immobilisations corporelles et incorporelles		
Réserve de fonctionnement	12a) 5 093 091 10 010 437	6 320 638 9 659 786
Réserve au titre des infrastructures	12b) 4 996 441	5 743 035
Réserve au titre des occasions stratégiques	12c) 5 178 255	5 774 199
	25 278 224 45 774 145	27 497 658 46 886 679

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

, président du conseil d'administration

, président du comité de risque et d'audit

La Marche des dix sous du Canada
État consolidé des produits et des charges
Exercice clos le 31 mars 2023

Notes		Fonds grevés d'une affectation interne						Total de 2022 \$ (note 18)	
		Fonds investis dans des immobilisations corporelles et incorporelles		Réserve de fonctionnement \$	Réserve au titre des infrastructures \$	Réserve au titre des occasions stratégiques \$	Total de 2023 \$		
		Fonds d'administration \$	\$						
Produits									
Subventions gouvernementales		111 195 723	–	–	–	–	111 195 723	103 485 257	
Frais relatifs aux services		43 407 046	–	–	–	–	43 407 046	48 334 332	
Philanthropie et subventions non gouvernementales	13	6 888 715	–	–	–	–	6 888 715	6 335 870	
Produits tirés des placements et autres produits	6	610 789	165 415	161 119	63 959	129 516	1 130 798	630 747	
		162 102 273	165 415	161 119	63 959	129 516	162 622 282	158 786 206	
Charges									
Programmes									
Services de soutien communautaire		98 853 285	–	–	–	–	98 853 285	95 089 963	
Services d'aide à l'emploi		25 186 637	–	–	–	–	25 186 637	31 577 805	
Programme d'adaptation des habitations et des véhicules		15 485 340	–	–	–	–	15 485 340	10 372 860	
Programmes financés par les donateurs		7 139 053	–	–	–	725 460	7 864 513	6 540 581	
Intervention et affaires publiques		770 154	–	–	–	–	770 154	240 451	
		147 434 469	–	–	–	725 460	148 159 929	143 821 660	
Philanthropie	13	3 106 481	–	–	–	–	3 106 481	2 890 403	
Frais d'administration		11 157 589	–	214 202	234 357	–	11 606 148	10 205 774	
Amortissement des immobilisations	7	–	861 283	–	–	–	861 283	509 101	
Perte à la cession d'immobilisations	7	–	1 107 875	–	–	–	1 107 875	10 932	
		161 698 539	1 969 158	214 202	234 357	725 460	164 841 716	157 437 870	
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges		403 734	(1 803 743)	(53 083)	(170 398)	(595 944)	(2 219 434)	1 348 336	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

La Marche des dix sous du Canada

État consolidé de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2023

Notes	Fonds grevés d'une affectation interne						Total de 2022 \$
	Fonds d'administration \$	Fonds investis dans des immobilisations corporelles et incorporelles \$	Réserve de fonctionnement \$	Réserve au titre des infrastructures \$	Réserve au titre des occasions stratégiques \$	Total de 2023 \$	
Soldes de fonds au début de l'exercice	17	–	6 320 638	9 659 786	5 743 035	5 774 199	27 497 658
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges		403 734	(1 803 743)	(53 083)	(170 398)	(595 944)	(2 219 434)
Achat d'immobilisations	7	–	690 055	(113 859)	(576 196)	–	–
Subventions d'équipement reportées	11	–	(113 859)	113 859	–	–	–
Virements interfonds							
Virement vers la réserve de fonctionnement	12d)	(403 734)	–	403 734	–	–	–
Soldes de fonds à la fin de l'exercice		–	5 093 091	10 010 437	4 996 441	5 178 255	25 278 224

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

La Marche des dix sous du Canada
État consolidé des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 mars 2023

	Notes	2023 \$	2022 \$
Activités de fonctionnement			
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges		(2 219 434)	1 348 336
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations		861 283	509 101
Perte liée à la cession d'immobilisations	7	1 107 875	10 932
Amortissement des subventions d'équipement reportées		(165 415)	(48 392)
Variation des pertes latentes sur des placements affectés		(162 995)	883 500
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de fonctionnement			
Débiteurs		954 780	957 029
Montant à recevoir de la SHBNL		19 764	141 294
Charges payées d'avance		(48 837)	18 514
Créditeurs et charges à payer		(90 834)	529 036
Subventions de programmes inutilisées et produits reportés		90 427	184 413
Avances gouvernementales		1 158 863	592 299
		1 505 477	5 126 062
Activités de financement			
Réception de subventions d'équipement reportées		113 859	773 461
Activités d'investissement			
Achat de placements affectés, montant net		(114 388)	(1 255 122)
Achat d'immobilisations		(690 055)	(1 357 111)
		(804 443)	(2 612 233)
Augmentation de la trésorerie et de la trésorerie affectée		814 893	3 287 290
Trésorerie et trésorerie affectée et placements à court terme au début de l'exercice		16 109 231	12 821 941
Trésorerie et trésorerie affectée à la fin de l'exercice		16 924 124	16 109 231
Représenté par :			
Trésorerie non affectée		16 690 627	15 913 552
Trésorerie affectée	3	233 497	195 679
		16 924 124	16 109 231

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

La Marche des dix sous du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Raison d'être de l'organisme

La Marche des dix sous du Canada (la « MDSC ») est un organisme de bienfaisance national enregistré qui s'engage à soutenir l'équité, à renforcer l'autonomie et à créer un véritable changement qui aidera les plus de six millions de personnes atteintes d'un handicap au Canada à profiter pleinement de la richesse de leur vie.

L'organisme a évolué depuis ses débuts en 1951, année où la Fondation canadienne de la poliomylélite a été constituée en vue d'éliminer la polio. Lorsqu'elle a été reconstituée en tant qu'organisme comptant des membres provenant de l'ensemble du Canada, le conseil d'administration d'origine situé en Ontario a fondé l'organisme ontarien, soit la Rehabilitation Foundation for Poliomyelitis and the Orthopedically Disabled, connue sous le nom de La Marche des dix sous de l'Ontario (la « MDSO ») et constituée en 1957. La dénomination sociale de l'organisme a été par la suite changée pour Rehabilitation Foundation for the Disabled. En mai 2013, l'organisme sans but lucratif a été constitué sous le régime fédéral sous la dénomination La Marche des dix sous du Canada (la « MDSC »), la MDSO a cessé d'exister en tant qu'entité provinciale, et la filiale préexistante, La Marche des dix sous du Canada, a été enregistrée sous la dénomination Fondation de la Marche des dix sous du Canada. La MDSC exerce actuellement toutes les activités, et la Fondation de la Marche des dix sous du Canada demeure inactive.

Ces états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, les produits et les charges de la MDSC et de la Fondation de la Marche des dix sous du Canada. Les autres organismes contrôlés sont décrits à la note 5, et ils ne sont pas inclus aux états financiers consolidés.

La MDSC est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et elle est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat.

Les programmes de la MDSC comprennent les éléments suivants :

- a) Les Services de soutien communautaire – Services essentiels visant à aider les personnes souffrant de handicaps ou de traumatisme crânien à vivre de façon autonome chez elles et dans la collectivité, notamment les services d'auxiliaires dans la communauté, les services de logement supervisé, les services d'aide aux personnes atteintes d'un traumatisme crânien et les Cliniques médicales du Nord.
- b) Les Services d'aide à l'emploi – Services visant à aider les personnes souffrant de handicaps à poursuivre et à réaliser leurs objectifs en matière d'emploi dans le but d'atteindre la sécurité financière. Les programmes comprennent des services d'évaluation spécialisés, des formations axées sur des compétences professionnelles, des services de placement, les Services de réadaptation professionnelle pour les vétérans canadiens et du soutien technologique par l'entremise du programme Technologies pour l'avenir de TELUS.
- c) Le Programme d'adaptation des habitations et des véhicules – Programme visant à aider les personnes qui ont un handicap à optimiser leur sécurité et leur autonomie grâce à des subventions gouvernementales destinées à accroître l'accessibilité à leur habitation et à leur véhicule au moyen de rénovations et de modernisations.
- d) Les Programmes financés par les donateurs – Programmes et services favorisant une vie active, saine et connectée pour les personnes atteintes de handicaps et leur famille, et ce, à toutes les étapes de leur vie, y compris des programmes d'acquisition de compétences et de soutien à la transition pour les enfants et les jeunes, des programmes virtuels d'entraide et de développement des compétences entre pairs, le programme Après un AVC et des initiatives de recherche et d'évaluation visant à éclairer la conception de programmes à forte incidence axés sur les clients.
- e) Le programme Intervention et affaires publiques – Programmes et activités dont l'objectif est de faire progresser la vision de la MDSC d'une société inclusive et sans obstacles, y compris des interventions menées par l'organisme et les clients visant la promotion de lois, de politiques et de financement qui accroissent l'équité et les possibilités pour les personnes vivant avec un handicap et qui améliorent la qualité de vie de celles-ci.

La Marche des dix sous du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de Comptables professionnels agréés du Canada*.

a) Comptabilisation des produits

La MDSC a recours à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les subventions gouvernementales et non gouvernementales, les frais relatifs aux services et les autres produits sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et reportés jusqu'à ce qu'ils soient gagnés. Les subventions gouvernementales liées aux immobilisations sont reportées et amorties au même taux que les immobilisations connexes.

Les subventions de programmes inutilisées et les produits reportés représentent des fonds reçus à l'égard de programmes spécifiques, mais n'ayant pas encore été dépensés.

Les produits tirés de la philanthropie comprennent les produits tirés du publipostage direct, des fondations, de Centraide, des campagnes communautaires, des événements spéciaux, des jeux de bienfaisance, des legs et des autres dons, et ils sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou lorsqu'ils sont à recevoir lorsque le montant à recevoir peut être estimé raisonnablement et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les promesses de don sont uniquement comptabilisées à titre de produits lorsque le don connexe est reçu.

Les produits tirés des placements sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les instruments financiers cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti, sauf si la direction a choisi de les comptabiliser à la juste valeur. La MDSC a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés relativement à l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés relativement à leur acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon le mode linéaire.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation annuel à la fin d'un exercice s'il existe des indications d'une dépréciation. Lorsqu'il existe des indications de dépréciation, la MDSC détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le montant prévu ou le calendrier des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier. Dans l'affirmative, la valeur comptable de l'actif financier est réduite au montant le plus élevé entre la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier et la valeur de réalisation attendue par la MDSC à l'égard de tout bien affecté en garantie. Si des événements et des circonstances viennent à changer au cours de périodes futures, la perte de valeur connexe est reprise jusqu'à concurrence de l'amélioration dans la mesure où elle ne vient pas dépasser la valeur comptable initiale.

Les placements affectés comprennent les fonds communs, qui sont évalués en fonction de la valeur des parts fournie par l'administrateur des fonds et représentent la quote-part de la MDSC des actifs nets sous-jacents selon leur juste valeur établie en fonction des cours de clôture des marchés. La variation de l'écart entre la juste valeur et le coût des placements au début et à la fin de chaque exercice est reflétée à l'état consolidé des produits et des charges.

La Marche des dix sous du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Instruments financiers (suite)

La valeur comptable de la trésorerie et de la trésorerie affectée, des débiteurs, du montant à recevoir de la SHBNL, des créateurs et charges à payer et des avances gouvernementales se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers.

À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la MDSC n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt, de change, de marché ou de crédit important découlant des instruments financiers.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Le terrain lié à l'immeuble du 10 Overlea Boulevard, à Toronto, est comptabilisé au coût réputé, soit sa juste valeur au 1^{er} avril 2011. L'amortissement est comptabilisé selon les modes et les taux annuels suivants, qui devraient amortir le coût net des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative.

Immobilisations	Mode	Taux
Bâtiments	Amortissement dégressif	5 %
Matériel, outillage, matériel informatique et logiciels	Mode linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Mode linéaire	Échéance du loyer connexe

Le seuil de comptabilisation à l'actif pour les immobilisations est fixé à 5 000 \$. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la MDSC de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

d) Immobilisation incorporelle

La direction soumet la valeur comptable de la marque de commerce à durée de vie indéfinie à un test de dépréciation au moins une fois par exercice, lorsque des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable de cette immobilisation pourrait ne pas être recouvrable à même les flux de trésorerie futurs estimatifs attendus de son utilisation et de sa cession éventuelle. Si les flux de trésorerie futurs attendus non actualisés sont réputés être inférieurs à la valeur comptable de l'immobilisation, une perte de valeur égale au montant correspondant à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'actif est comptabilisée.

e) Services bénévoles

Des bénévoles consacrent un nombre d'heures significatif à aider la MDSC à assurer la prestation de ses services et son administration, ainsi que les activités de son conseil d'administration et ses activités de services-conseils. Étant donné qu'il est difficile d'établir la juste valeur de ces services bénévoles, ceux-ci ne sont pas comptabilisés au sein des états financiers consolidés.

La Marche des dix sous du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

f) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les soldes nécessitant un certain degré d'estimations et d'hypothèses comprennent l'évaluation des placements, de la correction de valeur pour créances douteuses, des immobilisations incorporelles, des charges à payer, des subventions de programmes inutilisées et produits reportés, des avances gouvernementales, des subventions d'équipement reportées et de l'amortissement des immobilisations.

3. Trésorerie et trésorerie affectée

La trésorerie et la trésorerie affectée comprennent une trésorerie affectée à des campagnes de philanthropie par l'entremise d'activités de bingo et de loterie de 233 497 \$ (195 679 \$ en 2022).

4. Débiteurs

	2023 \$	2022 \$
Frais relatifs aux services	3 662 378	6 070 722
Coût recouvrable au titre des biens	958 656	—
Taxe de vente harmonisée	578 065	385 960
Frais relatifs aux programmes	340 108	29 768
Stroke Recovery Association of British Columbia (note 5c)	1 314	6 933
Autres	123 005	123 120
Jeux de bienfaisance	14 818	16 621
	5 678 344	6 633 124

5. Organismes contrôlés

La MDSC contrôle les organismes suivants, qui ne sont pas consolidés au sein des présents états financiers :

a) La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous du Canada (la « SHBNL »)

La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous de l'Ontario, maintenant connue sous le nom de SHBNL, était auparavant enregistrée au niveau provincial, et elle a été constituée en société sans capital social par la MDSC le 2 juin 1992. L'organisme a reçu une approbation de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en mai 2013.

La SHBNL a été constituée afin de fournir et d'exploiter des logements supervisés accessibles et abordables principalement pour les personnes qui ont des handicaps physiques. La SHBNL est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et elle est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat.

La Marche des dix sous du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2023

5. Organismes contrôlés (suite)

- a) *La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous du Canada (la « SHBNL ») (suite)*

Les états financiers de la SHBNL sont préparés conformément aux conventions comptables prescrites applicables aux programmes d'habitation à but non lucratif provinciaux et fédéraux, comme le stipulent les lignes directrices établies par la municipalité régionale de Halton, fondatrice principale de celle-ci.

La MDSC nomme tous les membres du conseil d'administration de la SHBNL et, par conséquent, elle exerce le contrôle de cette dernière.

Les transactions conclues avec la SHBNL au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

- i) La SHBNL a versé un montant de 8 736 \$ (8 736 \$ en 2022) à la MDSC en contrepartie de services offerts relativement aux immeubles de la SHBNL, autres que l'immeuble Jean and Howard Caine Apartments. En effet, la MDSC ne se fait pas rembourser la valeur des services qu'elle offre à l'égard de ce dernier.
- ii) La MDSC loue une partie des locaux de la SHBNL et verse un loyer à celle-ci. Le total des charges s'est établi à 29 590 \$ (29 248 \$ en 2022).

Le montant à recevoir de la SHBNL s'établit comme suit :

	2023 \$	2022 \$
En 2018, la SHBNL a signé avec la MDSC un billet visant un prêt de 75 000 \$ afin de soutenir l'agrandissement de l'immeuble Standing Oaks à Sarnia. Le prêt est remboursable à vue et porte intérêt sur une base annuelle au taux préférentiel majoré de 1 %, mais le solde du capital et des intérêts courus est remboursable au plus tard le 31 mars 2025	59 750	62 750
En 2010, la SHBNL a signé avec la MDSC un billet visant un prêt de 251 000 \$ afin d'acquérir un terrain et un immeuble à Sudbury, en Ontario. Le prêt est remboursable à vue et porte intérêt sur une base annuelle au taux préférentiel majoré de 1 %, mais le prêt est remboursable au plus tard le 31 mars 2025	115 843	125 902
Intérêts à recevoir sur le billet de Sudbury	13 955	13 955
Montants (à payer) à recevoir de la SHBNL relativement à des charges diverses	(994)	5 711
	188 554	208 318

La Marche des dix sous du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2023

5. Organismes contrôlés (suite)

- a) *La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous du Canada (la « SHBNL ») (suite)*

Les tableaux suivants présentent un résumé de l'information financière extraite des états financiers de la SHBNL, qui n'est pas incluse dans les présents états financiers consolidés de la MDSC.

	2023 \$	2022 \$
Actifs à court terme	1 033 604	1 089 079
Immobilisations	11 509 183	12 008 872
	12 542 787	13 097 951

	2023 \$	2022 \$
Passifs à court terme	716 457	846 384
Emprunts hypothécaires (à long terme)	2 457 504	2 808 147
Apports de capital reportés	8 448 534	8 670 275
	11 622 495	12 324 806
Soldes de fonds	920 292	773 145
	12 542 787	13 097 951

	2023 \$	2022 \$
Produits	1 934 637	1 688 606
Charges, y compris l'amortissement de 610 867 \$ (610 797 \$ en 2022)	1 737 297	1 701 315
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	197 340	(12 709)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)		
Activités de fonctionnement	297 274	202 019
Activités de financement	(150 184)	(154 394)
Activités d'investissement	(157 573)	(93 047)
Sorties nettes de trésorerie	(10 483)	(45 422)

- b) *Rehabilitation Foundation for Disabled Persons Incorporated, U.S. (« RFDP, U.S. »)*

RFDP, U.S. a été constituée aux États-Unis à titre d'organisme de bienfaisance enregistré, et ses objectifs sont parallèles à ceux de la MDSC. Les produits et les charges sont présentés à la clôture de l'exercice de cette filiale. Les activités de cette entité ne sont pas significatives pour la MDSC, et elles ne sont pas incluses aux présents états financiers consolidés.

La MDSC nomme tous les membres du conseil d'administration de RFDP, U.S. et, par conséquent, elle exerce le contrôle de cette dernière.

- c) *Stroke Recovery Association of British Columbia (l'« Association »)*

L'Association a été constituée en vertu de la Societies Act de la Colombie-Britannique le 11 juin 1976; elle est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat. L'Association a pour objectif de fournir des services de rétablissement après un accident vasculaire cérébral dans l'ensemble de la province de la Colombie-Britannique.

La MDSC nomme la majorité des membres du conseil d'administration de l'Association et, par conséquent, elle exerce le contrôle de cette dernière.

La Marche des dix sous du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2023

5. Organismes contrôlés (suite)

c) *Stroke Recovery Association of British Columbia (l'« Association ») (suite)*

Les transactions conclues avec l'Association au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

- i) Le total des dons et des legs de la MDSC à l'Association s'est établi à 47 300 \$ (114 557 \$ en 2022).
- ii) La MDSC loue une partie des locaux de l'Association et verse un loyer à celle-ci. Le total des charges s'est établi à 55 366 \$ (42 162 \$ en 2022).
- iii) Au cours de l'exercice, l'Association a payé un montant de 120 470 \$ (116 103 \$ en 2022) à la MDSC à l'égard de salaires administratifs et d'avantages sociaux.
- iv) Au cours de l'exercice, l'Association a payé un montant de 47 300 \$ (47 300 \$ en 2022) à la MDSC à l'égard de services professionnels rendus.

Au 31 mars 2023, la MDSC avait un montant net à recevoir de l'Association de 1 314 \$ (6 933 \$ en 2022). Ce solde ne porte pas intérêt et il est remboursable à vue.

Les tableaux suivants présentent un résumé de l'information financière extraite des états financiers de l'Association.

	2023 \$	2022 \$
Actifs à court terme		
Immobilisations	616 990	568 950
	—	—
	616 990	568 950
Passifs à court terme		
Produits reportés	33 131	45 164
	520 673	471 102
	553 804	516 266
Soldes de fonds	63 186	52 684
	616 990	568 950
Produits		
Charges	469 152	537 715
Excédent des produits sur les charges	458 650	537 715
	10 502	—
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de fonctionnement	47 783	(25 764)
Entrées nettes de trésorerie	47 783	(25 764)

La Marche des dix sous du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2023

6. Placements affectés

	Coût \$	2023 Juste valeur \$	Coût \$	2022 Juste valeur \$
Fonds communs – réserve au titre des occasions stratégiques	4 465 423	4 714 712	4 535 250	4 606 998
Fonds communs – réserve au titre des infrastructures	3 312 407	2 989 318	3 162 248	2 939 263
Fonds communs – fonds d'administration	9 409 802	8 931 448	9 049 756	8 811 834
	17 187 632	16 635 478	16 747 254	16 358 095

Le profit (la perte) latent sur les placements affectés est comptabilisé au poste Produits tirés des placements et autres produits dans l'état consolidé des produits et des charges, et réparti entre les fonds grevés d'une affectation interne.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, la variation des profits (pertes) latents sur les placements affectés s'établissait comme suit :

	2023 \$	2022 \$
		(note 18)
Réserve au titre des occasions stratégiques	177 541	(299 972)
Réserve au titre des infrastructures	(100 103)	(158 765)
Réserve de fonctionnement	(240 433)	(424 763)
Total de la perte latente	(162 995)	(883 500)

7. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2023 Valeur comptable nette \$	2022 Valeur comptable nette \$
Terrains	1 860 000	—	1 860 000	1 860 000
Bâtiments	44 094	(25 847)	18 247	1 142 674
Matériel, outillage, matériel informatique et logiciels	4 160 120	(1 730 543)	2 429 577	2 599 730
Améliorations locatives	150 120	(67 213)	82 907	67 430
	6 214 334	(1 823 603)	4 390 731	5 669 834

Le coût total des immobilisations acquises au cours de l'exercice s'est établi à 690 055 \$ (1 357 111 \$ en 2022), et il a été partiellement financé au moyen de subventions d'équipement de 113 859 \$ (773 461 \$ en 2022).

Les charges d'amortissement pour l'exercice ont totalisé 861 283 \$ (509 101 \$ en 2022), dont une tranche de 165 415 \$ (48 392 \$ en 2022) est liée aux immobilisations financées par le gouvernement.

La Marche des dix sous du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2023

7. Immobilisations (suite)

Durant l'exercice, des immobilisations d'un coût de 2 637 242 \$ (61 775 \$ en 2022) et dont l'amortissement cumulé s'est chiffré à 1 529 367 \$ (50 843 \$ en 2022) ont fait l'objet d'une cession. La perte à la cession de 1 107 875 \$ (10 932 \$ en 2022) qui en a découlé est incluse dans les états consolidés des produits et des charges. De plus, un coût de néant (382 629 \$ en 2022) au titre des véhicules inutilisés et un montant équivalent au titre de l'amortissement cumulé ont été radiés.

8. Immobilisation incorporelle

La MDSC a acquis la marque de commerce « La Marche des dix sous » en 2005 en contrepartie de 1 800 000 \$. À la date d'acquisition, la durée de vie productive de la marque de commerce a été estimée à 20 ans, et un montant de 386 249 \$ a été passé en charges entre les exercices 2005 à 2009, ramenant l'actif à une valeur comptable nette de 1 413 751 \$. La direction a par la suite établi que la marque de commerce avait une durée de vie indéfinie et, par conséquent, elle a cessé d'amortir celle-ci.

9. Créditeurs et charges à payer

Les crébiteurs et charges à payer comprennent des sommes à remettre à l'État de 1 231 713 \$ (1 426 409 \$ en 2022) à l'égard des cotisations sociales, qui sont toutes à court terme.

10. Subventions de programmes inutilisées et produits reportés

La MDSC reçoit des gouvernements et d'autres sources de financement des fonds dont l'utilisation est restreinte à certains projets ou programmes. Les subventions de programmes inutilisées, autres que les subventions gouvernementales, représentent les fonds inutilisés relativement à des projets en cours à la fin de l'exercice. Ces programmes exercent leurs activités de manière à se maintenir au seuil de rentabilité, et tout excédent des charges sur les produits est financé à partir des dons ou des services tarifiés ou encore reporté contre les subventions de fonctionnement annuelles. Étant donné la nature restrictive de ces subventions, tous les fonds excédentaires des programmes achevés sont retournés à leur source d'origine, ou encore intégrés aux produits généraux après que la MDSC ait reçu l'approbation pertinente.

La MDSC a reçu plusieurs dons affectés à des fins particulières provenant de successions de donateurs, et ces dons sont inclus aux produits reportés. Ces apports sont reportés jusqu'à ce qu'ils soient dépensés selon les instructions laissées par le donneur.

11. Subventions d'équipement reportées

Le tableau suivant présente en détail les apports reçus à l'égard des achats d'immobilisations ainsi que l'amortissement de ces soldes.

	2023 \$	2022 \$
Solde au début de l'exercice	762 947	37 878
Apports reçus durant l'exercice	113 859	773 461
Montants comptabilisés à titre de produits	(165 415)	(48 392)
Solde à la fin de l'exercice	711 391	762 947

La Marche des dix sous du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2023

12. Fonds grevés d'une affectation interne

Par l'entremise de son conseil d'administration, la MDSC a affecté certains soldes de fonds grevés d'une affectation interne à titre de réserve à des fins particulières. Certaines charges incluses dans l'état consolidé des produits et des charges ont été comptabilisées dans les fonds grevés d'une affectation interne conformément à leur utilisation prévue par le conseil d'administration. Les fonds liés à cette réserve seront investis dans des placements à long terme, et les produits tirés de ces placements seront réinvestis dans la réserve et les fonds destinés aux placements affectés connexes.

Ces fonds et leur affectation prévue sont décrits ci-dessous :

a) Réserve de fonctionnement

La réserve de fonctionnement doit servir à maintenir la prestation des programmes de base dans les secteurs où les besoins sont les plus criants, d'après les recommandations fournies par le comité des finances et le conseil d'administration.

Le montant minimal de 10 000 000 \$ affecté (8 000 000 \$ en 2022) est suffisant pour assurer la continuité de l'exploitation et la prestation des programmes malgré des changements temporaires ou à long terme du contexte financier. La réserve de fonctionnement joue un rôle actif et elle sera passée en revue et ajustée en réaction aux changements internes et externes.

La réserve de fonctionnement ne doit pas remplacer une perte de financement permanente ni éliminer un manque à gagner récurrent dans le budget. La MDSC souhaite que la réserve de fonctionnement soit reconstituée dans un délai raisonnablement court au moyen de l'excédent des produits sur les charges dans l'exercice suivant.

Le montant minimal visé pour la réserve de fonctionnement sera réévalué tous les cinq ans et confirmé chaque année lors de l'approbation du budget annuel présenté au comité des finances du conseil d'administration et inclus dans la présentation régulière de l'information financière.

b) Réserve au titre des infrastructures

La réserve au titre des infrastructures (auparavant, la réserve au titre des immobilisations et la réserve au titre des bâtiments) est constituée de fonds disponibles pour la réparation des immeubles de la MDSC et de ses locaux loués lorsqu'il n'y a pas d'autres sources de financement disponibles. En outre, cette réserve doit servir à soutenir des initiatives de renforcement des capacités et à accroître l'efficacité des activités de la MDSC au moyen de l'amélioration de l'infrastructure technologique.

Le montant visé pour la réserve au titre des infrastructures est de 3 000 000 \$ (2022 – 3 000 000 \$).

c) Réserve au titre des occasions stratégiques (auparavant, la réserve Ability and Beyond)

Le conseil d'administration a grevé ces fonds d'une affectation interne afin de promouvoir la mission de la MDSC et de renforcer sa capacité organisationnelle au moyen d'initiatives ciblées.

Le montant visé pour la réserve au titre des occasions stratégiques est de 4 000 000 \$ (5 000 000 \$ en 2022).

d) Virements interfonds

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé le virement d'un montant de 403 743 \$ depuis le fonds d'administration vers la réserve de fonctionnement (virement d'un montant de 1 986 188 \$ depuis le fonds d'administration vers la réserve au titre des infrastructures en 2022).

La Marche des dix sous du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2023

13. Produits et charges au titre des jeux de bienfaisance

La Commission des alcools et des jeux de l'Ontario exige la présentation des informations financières suivantes sur les billets à fenêtres, aussi appelés billets Nevada. Les produits tirés de ces loteries sont inclus dans les produits tirés des activités philanthropiques, et les charges sont incluses dans les charges liées aux activités philanthropiques dans l'état consolidé des produits et des charges, comme suit :

	2023 \$	2022 \$
Produits nets	275 608	290 100
Frais d'administration		
Billets	53 509	56 195
Commission des points de vente	42 720	38 459
Commission du mandataire	31 529	34 069
Droits de licence	17 611	17 422
	145 369	146 145
	130 239	143 955

14. Facilité de crédit

- i) La MDSC a conclu une convention de crédit pour obtenir une marge de crédit de 4 000 000 \$ et une facilité sous la forme d'une lettre de crédit de 100 000 \$, garantie par une créance prioritaire sur la totalité des biens actuels et futurs de la MDSC. Aux 31 mars 2023 et 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité.
- ii) La MDSC dispose d'une marge de crédit-bail renouvelable non garantie sous la forme d'un contrat de location de 1 000 000 \$. Aux 31 mars 2023 et 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur cette marge de crédit.

15. Engagements

Contrats de location simple

Dans le cours normal des activités, la MDSC prend divers engagements et s'expose à certaines éventualités. Ces engagements ne sont pas comptabilisés tant que les montants ne peuvent pas être déterminés avec une certitude raisonnable.

La MDSC a pris des engagements en ce qui concerne la location d'équipement et de locaux. Les futurs paiements de loyers minimaux annuels se présentent comme suit :

	Équipement \$	Locaux \$	Total \$
2024	268 548	3 429 424	3 697 972
2025	180 257	2 002 408	2 182 665
2026	38 463	1 292 845	1 331 308
2027	119	971 601	971 720
2028	—	901 391	901 391
Par la suite	—	744 456	744 456
	487 387	9 342 125	9 829 512

La Marche des dix sous du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2023

16. Régime de retraite

La MDSC offre des prestations de retraite à la quasi-totalité de ses employés permanents par l'intermédiaire d'un régime à cotisations définies. Les employés permanents participants et la MDSC doivent verser des cotisations obligatoires selon les taux de cotisation établis. Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, la charge au titre des cotisations au régime de retraite de la MDSC s'est chiffrée à 1 934 515 \$ (1 917 452 \$ en 2022).

17. Programme d'adaptation des habitations et des véhicules

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité exige la présentation des informations financières suivantes au titre du Programme d'adaptation des habitations et des véhicules. Les produits sont inclus dans les produits provenant des subventions gouvernementales, et les charges sont incluses dans les charges liées au Programme d'adaptation des habitations et des véhicules dans l'état consolidé des produits et des charges, comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Produits	15 628 100	10 628 100
Charges		
Prestation des programmes	1 458 587	1 274 145
Adaptation d'habitats et de véhicules	14 169 513	9 353 955
	15 628 100	10 628 100
Excédent des produits sur les charges	—	—

Le montant ci-dessus de 15 628 100 \$ (10 628 100 \$ en 2022) au titre des charges comprend un montant de 142 760 \$ (255 240 \$ en 2022) lié à l'administration du programme.

18. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent présentés dans les tableaux ci-dessous ont été reclasés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers de l'exercice considéré.

	2022	
	Chiffres modifiés	Chiffres présentés antérieurement
	\$	\$
État consolidé de la situation financière		
Solde de fonds		
Fonds grevés d'une affectation interne	—	1 912 342
Réserve au titre des bâtiments	—	3 830 693
Réserve au titre des immobilisations	5 743 035	—
Réserve au titre des infrastructures	5 743 035	5 743 035
État consolidé des produits et des charges		
Produits	103 485 257	103 476 491
Subventions gouvernementales	48 334 332	46 532 347
Frais relatifs aux services	—	583 826
Recouvrements liés aux programmes	6 335 870	6 008 940
Philanthropie et subventions non gouvernementales	630 747	2 184 602
Produits tirés des placements et autres produits	158 786 206	158 786 206

La Marche des dix sous du Canada**Notes complémentaires**

31 mars 2023

18. Chiffres comparatifs (suite)

	2022	
	Chiffres modifiés	Chiffres présentés antérieurement
	\$	\$
État consolidé des produits et des charges		
Charges		
Programmes	95 089 963	94 815 065
Services de soutien communautaire	31 577 805	30 723 081
Services d'aide à l'emploi	10 372 860	—
Programme d'adaptation des habitations et des véhicules	—	11 555 094
Services liés au programme AccessAbility	6 540 581	—
Programmes financés par les donateurs	—	4 763 525
Programmes communautaires et programme Après un AVC	240 451	397 166
Philanthropie	2 890 403	2 889 819
Frais d'administration	10 205 774	11 785 019
Perte à la cession d'immobilisations	10 932	—
	156 928 769	156 928 769

En outre, la présentation de la note 6 a été modifiée afin de la rendre conforme à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.